

Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive (CIAPS)

CONTEXTE

La vocation du CNDS est de soutenir le développement du sport pour tous et en tous lieux. Cela passe par une action de correction des inégalités d'accès à la pratique sportive dans les territoires carencés et pour des populations les plus éloignées du sport (public féminin, personnes en situation de handicap, public socialement défavorisé, jeunes...).

Dans ce cadre, les subventions accordées sur la part territoriale du CNDS visent à favoriser une offre d'activités physiques et sportives de qualité, diversifiée, adaptée à tous les publics et équitablement répartie sur l'ensemble du territoire régional Centre-Val de Loire.

PUBLICS CIBLES



- Une attention particulière sera portée sur **les territoires prioritaires** :
 - **Les Quartiers Politique de la Ville (QPV)** : la région Centre-Val de Loire comporte 52 QPV (voir liste en annexe) représentant seulement 3% de la totalité des licences,
 - **Les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)** : environ 50% des communes de la région et une part d'environ 19% des licences totales (voir liste et cartographie en annexe),
 - les bassins de vie comprenant **au moins 50% de la population en ZRR**.
- Le développement des APS en direction **des publics les plus éloignés** sera favorisé :
 - La diversification de l'offre de pratiques **pour les femmes et les jeunes filles** dans les territoires prioritaires (une attention particulière sera portée au sein des QPV),
 - Le développement des APS auprès **des personnes en situation de handicaps** : une pratique régulière et/ou inclusive au sein des associations sportives et l'acquisition de petits matériels
→ **Les structures ayant obtenues le Label « Sport et Handicaps » seront prioritaires**
 - La proposition de créneaux sportifs en direction **des personnes socialement défavorisées dans un but d'inclusion sociale** : les établissements sociaux, les services pénitentiaires, les structures de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et d'autres structures sociales.

OBJECTIFS GENERAUX

Permettre l'accès aux Activités Physiques et Sportives (APS) pour tous et en tous lieux,
 Et/ou mettre en place des actions régulières et qui durent dans le temps,
 Et/ou nouer des partenariats avec les structures sociales dans les territoires prioritaires,
 Et/ou diversifier l'offre de pratiques sportives sur tous les territoires et en direction de tous les publics,
 Et/ou permettre l'intégration des publics dans les clubs sportifs.



RECOMMANDATIONS

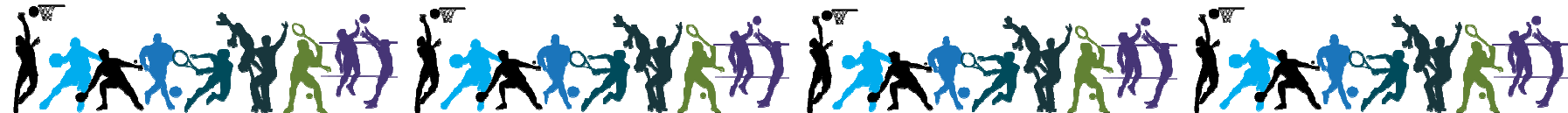
- S'appuyer sur les plans fédéraux « Citoyens du sport », « féminisation de la pratique sportive » et « sport handicap » ,
- Intégrer les actions dans le projet de l'association sportive : désigner/identifier un référent, créer une commission,...
- Mettre en place des projets en partenariat avec les structures sociales (centres sociaux, établissements sociaux, centres pénitentiaires, foyers de vie,...)
- Nouer un lien de confiance fort avec les équipes pédagogiques et les usagers,
- Déterminer des objectifs communs, réalisables et circonscrits, et identifier des indicateurs d'évaluation,
- Proposer des APS adaptées aux publics ciblés et en concertation avec les acteurs sociaux,
- Organiser des séances d'initiation et de découverte structurantes.

MODALITES

Pour pouvoir déposer une demande de subvention CNDS, il vous est recommandé de prendre contact **avec le service de l'Etat concerné (DDCS/PP ou DRDJSCS)** (voir coordonnées ci-dessous).

Pour toute demande de subvention « Sport et handicaps » le contact avec le service de l'Etat concerné est obligatoire.

Les demandes de subvention devront être déposées via <http://www.associations.gouv.fr/le-compte-asso.html>, avant la date limite de dépôt des dossiers de la campagne CNDS 2018 : **dimanche 22 avril 2018 avant minuit**



CONTACTS CIAPS

<p>Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Centre Val de Loire, Loiret (45)</p> <p>Yassire BAKHALLOU yassire.bakhallou@jscs.gouv.fr</p>	<p>Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Eure et Loir (28)</p> <p>Alain BOUREAUD alain.bouraud@eure-et-loir.gouv.fr</p>	<p>Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Indre (36)</p> <p>Marie-Hélène GUY marie-helene.guy@indre.gouv.fr</p>
<p>Direction Départementale de la Cohésion Sociale d'Indre et Loire (37)</p> <p>Stéphanie LECOMTE stephanie.lecomte@indre-et-loire.gouv.fr</p>	<p>Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Loir-et-Cher (41)</p> <p>Jean-Raoul BAUDRY jean-raoul.baudry@loire-et-cher.gouv.fr</p>	<p>Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Cher (18)</p> <p>Véronique DOLEANS veronique.doleans@cher.gouv.fr</p>

CONTACTS « SPORT ET HANDICAPS »

<p>Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Centre Val de Loire, Loiret (45)</p> <p>Yassire BAKHALLOU yassire.bakhallou@jscs.gouv.fr</p>	<p>Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Eure et Loir (28)</p> <p>Stéphanie BEAUR stephanie.beaur@eure-et-loir.gouv.fr</p>	<p>Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Indre (36)</p> <p>Marie-Hélène GUY marie-helene.guy@indre.gouv.fr</p>
<p>Direction Départementale de la Cohésion Sociale d'Indre et Loire (37)</p> <p>Stéphanie LECOMTE stephanie.lecomte@indre-et-loire.gouv.fr</p>	<p>Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Loir-et-Cher (41)</p> <p>Marilyne VERDIER marilyne.verdier@loire-et-cher.gouv.fr</p>	<p>Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Cher (18)</p> <p>Bertrand JAIGU bertrand.jaigu@cher.gouv.fr</p>